



Il me semble évident que saint Bernard construisit là son premier monastère, où il demeura vingt ans. Toutes les plaintes des moines s'appliquent à cet emplacement. C'était bien là le lieu étroit et incommode (*insinuant... locum angustum et incommodum*), perdu au milieu des forêts (*si silvæ videatur deesse clausura* (1)), où l'on ne pouvait qu'à grand-peine établir les dépendances d'une abbaye.

On voit, par le plan de Dom Milley, que le *monasterium vetus* était un très-petit édifice accompagné d'une chapelle. Il se trouvait à environ deux cents toises de l'église. Tout autour étaient rangés les ateliers, les habitations des ouvriers, les granges, les étables, le pressoir et les boucheries.

S'il fallait y reconnaître l'ancien Clairvaux, on ne comprendrait guère pourquoi saint Bernard, pressé de le quitter, parlait d'un abandon complet, et déplorait l'inutilité de tous les premiers travaux. Pourquoi, par exemple, objectait-il à ses religieux la perte des aqueducs ? Il ne fallait que les prolonger et non les abandonner, puisque les prises d'eau étaient établies (2).

Cependant les moines firent un établissement entièrement nouveau. Les uns coupaient les bois, les autres taillaient la pierre et élevaient les murs ; on divisait la rivière en canaux, et l'on préparait des chutes d'eau pour les moulins. Les foulons, les meuniers, les tanneurs disposaient leurs machines, et l'Aube, amenée par mille conduits souterrains, bouillonnait dans toute la maison (3). Tous les ateliers de Clairvaux et les habitations des ouvriers sont groupés, dans le plan de Dom Milley, autour du *monasterium vetus*. Ce fut donc la première construction de la nouvelle abbaye ; et il n'est pas étonnant d'y trouver une chapelle, puisque la grande église ne fut pas bâtie aussitôt après la translation du monastère.

Saint Bernard, quittant avec regret la solitude profonde où il avait fixé ses premiers pas, mais averti par diverses révélations qu'il fallait l'abandonner (4), s'en éloigna le moins possible, tout en se rapprochant de la plaine. Plus tard, à mesure que le monastère se développa (5), il se concentra

vers l'église et s'avança davantage à l'entrée de la vallée.

Si mon opinion sur le premier emplacement de Clairvaux ne vous paraissait pas suffisamment établie, Monsieur le comte, j'ajouterais encore quelques réflexions.

D'après la *Relation* imprimée dans les *Annales archéologiques*, on montrait une chambre au *Petit-Saint-Bernard* ou *monasterium vetus*, dans laquelle saint Bernard avait reçu Eugène III ; mais Eugène III ne devint pape qu'en 1145, et quelle que soit la date de sa visite (*Appendice*, n. 15), il y avait, quand il la fit, plus de 10 ans que l'on avait quitté l'ancienne abbaye ; le *monasterium vetus* n'était donc pas l'ancien Clairvaux.

Dom Joseph Mëglinger, visitant le *monasterium vetus* en 1667, y vénéra la cellule que saint Malachie avait habitée, à son retour de Rome, depuis les premiers jours d'octobre jusqu'au 2 novembre de l'année 1148, et dans laquelle il mourut. Cette cellule se trouvait placée non loin de celle de saint Bernard, à l'étage supérieur où se trouvait le dortoir commun ; l'oratoire était au rez-de-chaussée (6). Aussi saint Bernard, écrivant la vie de son ami, rapporte qu'il ne laissa pas la communauté monter auprès de lui pour assister, suivant l'usage (7), aux cérémonies de l'extrême-onction, et qu'il voulut descendre afin de recevoir au milieu d'elle le sacrement des mourants (8).

Mais si saint Malachie mourut dans le *monasterium vetus* en 1148, ne faut-il pas en conclure nécessairement que le *monasterium vetus* n'était pas l'ancien Clairvaux, abandonné à cette époque depuis 13 ans déjà.

On s'explique facilement, du reste, comment la tradition sur le premier emplacement de l'abbaye vint à se perdre dans Clairvaux même.

L'enceinte placée à mi-côte de la montagne, vis-à-vis la fontaine Saint-Bernard, et dont j'ai donné le plan plus haut, n'était pas fermée de murs : des fossés en traçaient le pourtour, et la forêt en formait la clôture (*si silvæ videatur deesse clausura*). Elle renfermait, il est vrai, quelques bâtiments de

(1) Ces paroles donnent à penser que le premier monastère ne fut pas fermé de murailles, et que des fossés en tracèrent l'enclos. On est confirmé dans cette idée, quand on voit les religieux parler de murs pour clore la nouvelle abbaye, (*facile hoc parietibus lapideis... posse suppleri.*)

(2) S. Bern. Op., *Ernaldus*, V, 29.

(3) S. Bern. Op., *Ernaldus*, V, 31.

(4) « Jam enim de locis angustioribus vallis illius, domus claustralis habitationis, non sine divinis quibusdam revelationibus, translata in locum planiorem et spatiosum, magnificatæ ibi et amplificatæ sunt. » (S. Bern. Op., *Guillelmus*, 62) « ... plurimis tamen prius super hoc ad Deum precibus fuis, nonnullis quoque revelationibus præostensis. » (S. Bern. Op., *Ernaldus*, V.)

(5) Guillaume de S. Thierry, qui écrivait une dizaine d'années après la translation de l'abbaye, remarque que les nouvelles constructions étaient déjà trop étroites pour contenir la multitude de leurs habitants. (S. BERN. Op., *Guillelmus*, XIII.)

(6) *Iter Cist.*, 66, 67, 69.

(7) *Nomast. Cist. Us. Ord. Cist. IV*, p. C. V ; p. 203.

(8) « Jacebat in solario (i. e. in cubiculo superiori) domus superioris. Ungitur, et sumpto viatico, fratrum se orationibus, et fratres commendans Deo, ad lectum revertitur. Alto de solario descendebat pedibus suis, et rursus nihilominus suis pedibus ascendebat... » (S. Bern. Op., *De vita S. Malachie*, XXXI, 71.)

autres suffisait à peine aux seuls moines (1). Après l'abandon de ce lieu en 1135, les bois envahirent les fossés et la surface de l'enceinte; les bâtiments, dépouillés de tout ce qui pouvait servir aux constructions nouvelles (2), ne tardèrent pas à tomber en ruines, et il n'y demeura rien qui pût en conserver le souvenir.

Le *monasterium vetus* où saint Bernard, comme hésitant et craignant de sortir entièrement de la vallée, fixa d'abord le nouvel emplacement de l'abbaye, et d'où elle s'avança ensuite davantage vers la plaine, prit peu à peu dans la mémoire la place de l'ancien Clairvaux. Abandonné lui-même en quelque sorte, puisque toutes les grandes constructions de l'abbaye se groupèrent autour de l'église, bâtie environ 200 toises plus loin, le *monasterium vetus* dut à un sort à peu près commun avec l'ancien Clairvaux d'être confondu avec lui dans la tradition.

Il était demeuré cependant une vague souvenance de la vérité, dont je trouve la preuve dans ce curieux passage du *Voyage littéraire* :

« Nous étions à Clairvaux, disent les Bénédictins, dans le temps que les religieux ont coutume d'aller, après Pâques, à la fontaine de saint Bernard, qui est à une demi-lieue du monastère; là, étant arrivés, ils chantent un répons de saint Bernard, le *Regina cœli*, et mettent chacun au pied de la grande croix, qui est auprès de la fontaine, de petites croix de bois qu'ils font, et boivent avec la main de l'eau de la fontaine. Ils ont coutume d'y aller le mardi après le dimanche de Quasimodo; car, à Clairvaux, les religieux ne sortent point du monastère durant l'octave de Pâques, ni durant celle de la Pentecôte, non plus que pendant le Carême.... Nous voulûmes

(1) « Et cum quotidie catervatim adventantium numerus augetur, non posse eos intra constratas recipi officinas, et vix oratorium solis sufficere monachis. » (S. Bern. Op., *Ernaldus*, V, 29.)

(2) Tel me paraît être le sens de ces paroles de saint Bernard: *Si hæc omnia confregerimus, poterunt homines sæculi male de nobis sentire, quod aut leves sumus et mutabiles, etc.* (S. BERN. Op., *Ernaldus*, V, 29.)

(3) Le P. Mabillon, annotant cette lettre *in medio imbre sine imbre scriptam*, ajoute: « *Locus ubi id contingit, prope Claramvallem, oratoriolo spectabilis est, ob facti memoriam.* » (S. BERN. Op., *Epist.* 1.) Dom Joseph Mèglinger détermine d'une façon plus précise la position de la chapelle: « *Extra muros locum illum petivimus, in quo Divus Bernardus epistolam in imbre sine imbre legitur composuisse... una cum Guilielmo, quo utebatur ad scribendas epistolas, in silvam monasterio vicinam, secreti gratia secedens, excipienti in membrana cepit dictare..... distat a monasterio Claravallensi hic locus media hora, in umbilico silvæ ad muros usque pertingentis. Ad prodigii memoriam perpetuam parvum sacellum erexere, in quo depictum mirabile hoc factum cernitur.* » (*Iter Cist.*, p. 207.) Je trouve ici une nouvelle preuve de mon opinion sur le premier emplacement de Clairvaux. Saint Bernard écrivait à son neveu Robert vers l'année 1119 (S. BERN. Op., *Epist.* 1); il habitait alors l'ancienne

« être de la partie, et nous eûmes la curiosité de voir cette fontaine, qui fournissait autrefois des eaux aux premiers religieux de Clairvaux; nous vîmes en passant, un peu au-dessus de l'enclos du monastère, une chapelle érigée dans l'endroit même où fut écrite la lettre de saint Bernard à son neveu Robert (3), au milieu d'une très-grande pluie, sans que le secrétaire en fût incommodé, ni le papier mouillé (4). »

Le pèlerinage annuel à cette fontaine de saint Bernard, qui fournissait autrefois de l'eau aux premiers religieux, n'est-il pas le témoignage précieux de la tradition sur la première fondation de Clairvaux? Pourquoi ces cérémonies toutes commémoratives, ce répons de saint Bernard et cette eau bue à la main, si l'on n'eût pas voulu rappeler le souvenir du fondateur et de la pauvreté des premiers disciples, au lieu même où ils s'étaient fixés d'abord (5)?

Geoffroy, ancien scribe de saint Bernard, envoyant la Vie du saint abbé à l'archevêque Eskil, lui écrivait: « Je prie ceux qui pourront lire ces lignes, si ma prolixité leur déplaît (de votre part je ne crains rien de pareil), je les prie de m'excuser, en considérant que l'amour me suggérait de longs récits. » Ce serait aussi là mon excuse, Monsieur le comte, si les moindres détails ne devenaient pas très-précieux, quand ils se rapportent à un saint. Tous les monuments destinés à rappeler le souvenir de saint Bernard ont péri. Sa mémoire est en quelque sorte oubliée dans les lieux qu'il illustra par tant de prodiges, et l'église de Ville n'a pas un autel où l'on puisse honorer son image. Son tombeau a été violé; ses cendres ont été dispersées; le vaste monastère, où il laissa sept cents moines en mourant, a été transformé en maison

abbaye. La chapelle, élevée à l'endroit où se fit le miracle de la lettre *in imbre sine imbre*, s'en trouvait fort rapprochée: en effet, si le saint abbé était sorti de l'enclos du monastère pour n'être pas troublé dans son travail—*ad dictandum quippe secretius septa monasterii egressi fuerant* (S. BERN. Op., *Guillelmus*, XI, 50), — il n'avait pas eu besoin de s'en éloigner beaucoup, la forêt lui offrant aussitôt le calme de ses retraites profondes. Tandis qu'en plaçant l'ancien Clairvaux au *monasterium vetus*, on fait faire à saint Bernard une demi-lieue de chemin avant de trouver la solitude qui lui était nécessaire pour dicter sans être interrompu.

(4) *Voyage littéraire*, tom. I, p. 185.

(5) Une information du 11 avril 1580 nous apprend qu'il y avait sur la source de la fontaine S. Bernard une belle bastiment en pierre de taille et sur le devant d'icelluy une belle croix de pierre. Des ennemis de l'abbaye avaient tout détruit environ un an auparavant. Un des témoins dit dans sa déposition qu'avant la rupture de la fontaine, l'eau s'espanchoit en aulcunx endroitz par le val, et que l'on y faisait boire les bestiaux. En 1747 la fontaine était couverte par une voûte en pierre, surmontée d'une haute croix de pierre. Dans l'été dernier (1854), pendant les ravages du choléra, on a placé une statue de saint Bernard sous l'arcade de pierre qui existait à la source de la fontaine.

centrale de réclusion (Appendice, n° 16). C'est donc un pieux devoir de recueillir avec le plus grand soin tous les documents propres à retracer au moins quelque image de ce qui n'est plus.

Ne serais-je pas trop heureux, d'apporter mon humble tribut à ces vastes recherches que vous avez entreprises sur l'histoire de saint Bernard, et dont vous promettez toujours de faire jouir le public chrétien (1).

L'antique abbaye de Clairvaux a été bouleversée de fond en comble; il n'en reste que l'immense enclos, témoignage de sa splendeur déchue (2), des greniers et des celliers servant de réfectoires aux condamnées (3). J'ai passé devant ses murs avec tristesse, et détournant mes regards: à la sainte et volontaire captivité du cloître, a succédé la captivité forcée du crime. Vous partagerez les sentiments qui remplissaient mon âme, en relisant ce trait sublime de la vie de saint Bernard.

« Saint Bernard, pour certaines affaires, alla trouver Thibaut, comte de Champagne. En approchant de la ville, où il se trouvait alors, il rencontra une grande troupe d'hommes, qui, sur l'ordre du comte, traînaient au supplice un voleur fameux. A cette vue, le très-miséricordieux abbé, saisissant les liens qui garottaient ce misérable, dit à ses bourreaux: « Abandonnez-moi ce larçon; je veux le pendre de mes propres mains. »

« Le comte ayant appris l'arrivée du serviteur de Dieu, s'était hâté de venir au devant de lui: car il l'aima et l'honora toujours avec une affection et un respect singulier. Il l'aperçut tirant derrière lui le voleur par la corde; et saisi d'étonnement il s'écria: « Eh! vénérable Père, qu'avez-vous fait en ramenant des portes de l'enfer ce scélérat condamné mille fois! Pouvez-vous sauver celui qui est devenu un véritable démon? Vous ne parviendrez jamais à le corriger, et la seule bonne action

(1) Lettre de M. le comte de Montalembert à l'auteur, du 12 sept. 1854.

(2) Il résulte d'une sentence sur gageure, rendue le 14 avril 1633 par le lieutenant général de Chaumont, que l'enceinte totale de Clairvaux (8,050 pieds de roy réduits à 402 cordes 1/2) était de 650 pieds plus étendue que celle de Chaumont (7,400 pieds de

« dont il soit capable, c'est de mourir. Laissez cet homme aller à la perdition, puisque sa vie dangereuse a détruit celle d'un grand nombre de gens. Il vaut mieux mettre en sûreté, par sa mort, les jours de beaucoup de personnes, que menacer par sa vie l'existence de mes sujets. »

« Très-excellent prince, répondit saint Bernard, je sais que ce malheureux est un grand pécheur, et qu'il mérite les plus cruels tourments; aussi ne pensez pas que je veuille le laisser aller impuni: je songe, au contraire, à le livrer aux bourreaux, et à lui faire expier ses forfaits par un châtement d'autant plus juste, qu'il durera davantage. Vous aviez ordonné qu'il périrait par un supplice court et momentané: je le ferai consumer par une mort lente et journalière. Vous auriez laissé suspendu au gibet pendant quelques semaines; je l'attacherai à la croix, et je le laisserai vivre parmi les souffrances. »

« Le prince très-chrétien se tut, et n'osa plus contredire le saint. Celui-ci aussitôt revêtit le captif de sa tunique; et coupant ses cheveux, il le réunit au troupeau du Seigneur, d'un loup en faisant une brebis, et d'un voleur un frère convers. Amené à Clairvaux, cet homme demeura obéissant jusqu'à la mort; répondant admirablement par sa constance au nom de Constant qu'il avait reçu au baptême. Après plus de trente années, il s'en alla vers Dieu, qui par les mérites de notre bienheureux Père, avait daigné le préserver de la double mort de l'âme et du corps (4). »

Je suis avec respect, monsieur le comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PH. GUIGNARD,

Ancien archiviste du département de l'Aube, bibliothécaire de la ville de Dijon, correspondant du ministère de l'instruction publique.

1855.—5 mars.

roy réduits à 370 cordes). *Arch. Hist. de l'Aube*, par M. Vallet de Viriville. Troyes, 1841; in-8°, p. 441.

(3) *Voy. Archéol. dans le départ. de l'Aube*, par Arnaud. Troyes, 1843, p. 229.

(4) S. Bern. op. *Excerpta ex Ecord. Magno Cist.*, XV. — S. Bern. gen. illust. assert. — Herbert. *De miracul.* II, 15. — *Menol. Cist.*, 21 juin.

APPENDICE.

N° 1.

Rectification du catalogue des abbés de Clairvaux, donné par le *Gallia Christiana*.

Une lettre autographe de Dom Et. Brice rectifie l'erreur commise dans le catalogue des abbés de Clairvaux, donné par le *Gallia Christiana*, tome IV. On y a fait figurer à tort un Jean II, qui aurait été le xxiii^e abbé. Il faut donc, à partir du xxiv^e inclusivement, retrancher, en se servant de ce catalogue,

une unité de chacun des nombres qui expriment l'ordre de succession des abbés de Clairvaux.

La lettre de Dom Et. Brice est collée sur le recto de la feuille contenant les colonnes 808 et 809, dans l'exemplaire du *Gallia Christiana* appartenant à la Bibliothèque publique de Troyes, et provenant